

Grey ANDERSON, *La guerre civile en France (1958-1962)*

**L**a *Guerre civile en France, 1958-1962*<sup>1</sup> est l'ouvrage que M. Grey Anderson a tiré de sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Yale en 2016. L'historien américain y relate la période tourmentée qui vit la fin de la IV<sup>e</sup> République et la naissance de la V<sup>e</sup>. Comme le titre l'indique clairement, l'accent est mis sur les conflits politiques et sociaux qui secouèrent le pays.

Divisé en six chapitres d'une cinquantaine de pages, l'ouvrage de M. Anderson est organisé selon un plan chronologique. Le premier chapitre revient, de manière synthétique, sur les conflits coloniaux qui ébranlèrent l'Empire, du lendemain de la Seconde Guerre mondiale au mois de mai 1958. L'auteur y démontre notamment comment la traumatisante défaite de Diên Biên Phu stimula la réflexion militaire et suscita une doctrine nouvelle : celle de la guerre anti-insurrectionnelle. Le second chapitre relate en détail la crise du 13 mai 1958 et ses conséquences immédiates – l'investiture assez inattendue du gouvernement Pflimlin et les premières esquisses de la « solution gaulliste ». Dans le troisième chapitre, Grey Anderson expose les attentes et les calculs des différentes parties en présence (État-major militaire, milieux gaullistes, partis politiques) avant de traiter brièvement des modalités du changement de régime. Dans le quatrième chapitre, l'auteur revient sur la politique algérienne du président De Gaulle et sur les réactions qu'elle suscita à Alger – tout particulièrement, la fameuse « semaine des barricades ». On y trouve également une évocation du contexte international et de la doctrine nucléaire française. Le cinquième chapitre, qui n'est pas le moins original, mêle histoire intellectuelle et histoire judiciaire. L'auteur y évoque le développement d'une opinion anticoloniale au sein de l'*intelligentsia* française. En relatant le procès Jeanson et celui des principaux responsables de la semaine des barricades, il montre également comment le prétoire a pu se muer en tribune politique. Le sixième et dernier chapitre est consacré au putsch des généraux, aux exactions de l'OAS et aux violences policières qui aboutirent au massacre du métro Charonne. Les procès des généraux Challe, Zeller et Salan y sont aussi largement évoqués. Il apparaît que les militaires factieux ont bénéficié d'une grande mansuétude, manière d'apaiser l'armée tout en condamnant à l'oubli les « fantômes lugubres de l'Algérie française<sup>2</sup> ».

Pour qui s'intéresse à la période, l'ouvrage de Grey Anderson est d'un grand intérêt. Il constitue, à l'évidence, une excellente synthèse historique. L'auteur, qui a su s'appuyer sur des sources nombreuses et variées, propose un récit riche, alerte et circonstancié. Au-delà de la simple relation des événements, *La guerre civile en*

---

<sup>1</sup> G. ANDERSON, *La guerre civile en France, 1958-1962 : Du coup d'État gaulliste à la fin de l'OAS*, trad. Éric Hazan, Paris, La fabrique, 2018, 364 p.

<sup>2</sup> Selon un mot de François Furet, cité par Grey Anderson (*ibid.*, p. 304).

*France* témoigne d'une réjouissante sensibilité critique. Loin de célébrer l'avènement d'une V<sup>e</sup> République supposément salubre, M. Anderson ne cache rien des turpitudes, des brutalités et des coups de Jarnac qui présidèrent à sa naissance. Au demeurant, la chose est faite sans manichéisme. Ainsi, de nombreux développements permettent de comprendre le dessein politique des différents acteurs – indépendamment de la sympathie ou de l'antipathie que l'on peut nourrir à leur endroit. Entre autres choses, le livre de Grey Anderson a donc le mérite de restituer le climat de violence et d'exacerbation des passions politiques qui entoura la formation de notre régime politique. C'est sans doute là, d'ailleurs, son principal dessein : il se veut un remède à la tentation – jamais éteinte – de bâtir un « grand récit national » consensuel et lénifiant. À cet égard, *La guerre civile en France* n'est pas sans évoquer les travaux de Brigitte Gaïti. Comme elle, Grey Anderson semble vouloir rompre avec une « histoire naturelle, qui est aussi une histoire officielle, [et qui] naturalise ses producteurs<sup>3</sup> ». Bref, il ne fait guère de doute que cet ouvrage à la fois riche et synthétique, expressif et critique, mérite une place de choix dans la bibliographie spécialisée.

Sur le plan formel, l'ouvrage est servi par un style simple et clair qui ne cède jamais à la coquetterie. Il faut saluer, au passage, le remarquable travail du traducteur, M. Éric Hazan, qui est également le fondateur des éditions La fabrique. Le texte est émaillé d'une vingtaine de photographies en noir en blanc qui permettent au lecteur d'associer à un visage à un nom. Ces illustrations sont d'autant plus appréciables que le prix du livre ne s'en ressent nullement. L'ouvrage comporte certes un index des noms mais on peut regretter l'absence de bibliographie générale. Ce choix éditorial est d'autant plus navrant que la thèse de doctorat dont est issu ce livre comportait nécessairement une telle bibliographie. À la recherche de références, le lecteur devra donc se contenter d'un appareil de notes certes riche mais assez malcommode.

Si la qualité générale de l'ouvrage nous paraît incontestable, il est néanmoins possible d'exprimer quelques réserves mineures. On pourra notamment regretter, dans l'introduction, quelques formules sans doute rapides. Ainsi, par exemple, du « silence sur mai 1958 » évoqué par l'auteur (p. 15). Assurément, les autorités politiques n'ont pas pour habitude de célébrer en grande pompe cet épisode. Il est cependant certain que l'historiographie française – toutes sensibilités politiques confondues – est loin d'avoir oublié ces événements. Les travaux de René Rémond, de Jean-Marie Denquin, d'Odile Rudelle, de Brigitte Gaïti ou de Michel Winock témoignent d'un intérêt ancien et constant pour la période<sup>4</sup>. Peut-on encore, dans ces conditions, parler d'occultation ? Dans un ordre d'idée voisin, Grey Anderson n'hésite pas à qualifier la prise de pouvoir gaulliste de « coup d'État » (dans le titre de l'ouvrage, ainsi qu'à la p. 16). Bien entendu, on peut sensément défendre cette

---

<sup>3</sup> B. GAÏTI, *De Gaulle, prophète de la Cinquième République (1946-1958)*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 353.

<sup>4</sup> Voir notamment R. RÉMOND, *1958, le retour de De Gaulle* [1983], Bruxelles, Complexe, 2008 ; J.-M. DENQUIN, *1958 : la genèse de la Vème République*, Paris, PUF, 1988 ; O. RUDELLE, *Mai 58 : De Gaulle et la République*, Paris, Plon, 1988 ; outre l'ouvrage de Brigitte Gaïti précédemment cité, on peut mentionner : B. GAÏTI, « Les incertitudes des origines. Mai 58 et la V<sup>e</sup> République », *Politix*, 1999, n° 47, p. 27-62 ; M. WINOCK, *L'agonie de la IV<sup>e</sup> République : 13 mai 1958* [2006], Paris, Gallimard, 2013. Voir également la chronique alerte et mordante que M. Winock avait précédemment publiée sous le titre : *La République se meurt, 1956-1958* [1978], 2<sup>e</sup> éd., Paris, Seuil, 1985.

interprétation. On regrettera simplement qu'elle ne soit pas autrement justifiée. Michel Winock, qui a consacré une vingtaine de pages à cette question, préfère y voir un « coup d'État de velours » ou encore un « coup d'État "damoclétien" »<sup>5</sup>. Si nul n'est évidemment tenu de le suivre, ses arguments informés et nuancés auraient néanmoins mérités d'être discutés. Le terme, quelque peu retentissant, de « guerre civile » pose des questions analogues. Sous la plume de Grey Anderson, il apparaît comme une évidence qui se passe de justification. Il n'aurait pourtant pas été superflu de s'interroger sur la notion, sa portée et ses limites. Ces formules lapidaires desservent un peu l'ouvrage. Le lecteur superficiel pourrait être tenté d'y déceler une sorte de « coup éditorial », ce qui serait à la fois bien réducteur et bien injuste.

À ces réserves essentiellement formelles, on peut ajouter deux regrets plus fondamentaux. Comme nous l'avons souligné, l'ouvrage de M. Anderson suit un plan chronologique qui lui confère une indéniable efficacité narrative. Il est toutefois dommage que l'auteur ne se soit pas autorisé, parfois, quelques considérations de longue ou de moyenne durée. Cela aurait pu apporter, à l'occasion, des éclairages bienvenus. Quelques développements sur la colonisation de l'Algérie auraient permis, par exemple, de mieux comprendre la brutalité de la situation coloniale et d'éclairer ainsi les causes et les modalités de la guerre d'indépendance. S'agissant du principal ressort de la « guerre civile » décrite par Grey Anderson, cela n'aurait pas été sans intérêt. Plus largement, cela aurait permis à l'auteur de mieux montrer comment « l'entrée du pays dans la modernité fut modelée par la guerre en périphérie » (p. 15).

On remarquera, enfin, qu'en mettant l'accent sur certains aspects de son objet, Grey Anderson en rejette d'autres dans l'ombre. C'est bien sûr inévitable et il serait injuste de rêver un ouvrage tout en reprochant à l'auteur de ne l'avoir pas écrit. Ce serait d'autant plus injuste que les choix effectués par Grey Anderson sont véritablement fertiles. Ainsi, les développements consacrés aux grands procès par lesquels la période s'achève sont extrêmement instructifs. Pareillement, le vigoureux traitement des débats intellectuels est très réjouissant. Toutefois, les lecteurs de *Jus Politicum* pourront regretter que ces choix s'opèrent très largement au détriment de l'histoire des institutions politiques. De tous les ouvrages consacrés à ce tournant historique, celui de Grey Anderson est sans doute celui qui accorde le moins d'attention à la vie électorale, parlementaire et gouvernementale. À l'occasion, cela complique singulièrement l'intellection de certains calculs et de certaines actions qui étaient largement conditionnés par les rapports de force parlementaires ou gouvernementaux. Même si, dans ces années de crise, la politique a largement débordé le cadre institutionnel, celui-ci était loin d'avoir perdu toute importance. Il nous semble qu'il était, en outre, l'un des enjeux fondamentaux de la lutte politique, comme la confection de la Constitution de 1958 en atteste. C'est pourtant une question à laquelle Grey Anderson consacre moins d'une dizaine de pages (p. 145-153), dont deux et demi seulement portent sur le contenu du texte. La crise politique de 1962 – si essentielle pour la formation du régime politique – est très brièvement esquissée dans la conclusion (p. 307), sans que sa portée constitutionnelle n'apparaisse pleinement. Ce relatif désintérêt pour les questions institutionnelles s'inscrit sans doute dans une tendance lourde de l'historiographie politique contemporaine. Cela permet sans doute de mieux cerner certaines questions comme la conflictualité sociale, les mobilisations collectives ou encore les constructions mémorielles et

---

<sup>5</sup> Voir *ibid.*, p. 424-444 (citations, p. 443).

identitaires. Il nous semble toutefois que cette entreprise peut aussi avoir, pour l'histoire politique, un coût explicatif qu'il ne faut pas méconnaître.

Ces quelques réserves ne retirent rien à la qualité générale d'un ouvrage dont la richesse et la vigoureuse portée critique méritent d'être amplement saluées.

**Renaud Baumert**

Renaud Baumert est Professeur de droit public à l'Université de Cergy-Pontoise et membre du *Centre de philosophie juridique et politique* (CPJP).